



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2895>

Présentation du texte action de l'École Émancipée par Romain Gentner (BN, Créteil)

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - Conseil National du SNES-FSU
des 10 et 11 septembre 2019 -



Date de mise en ligne : jeudi 12 septembre 2019

Date de parution : 12 novembre 2019

L'École Émancipée

Un été caniculaire mérite une rentrée de luttes plus chaude que le climat !

Après l'été caniculaire que nous avons passé en France, les incendies gigantesques en Amazonie, en Afrique centrale et en Sibérie, l'urgence climatique est devenue un problème incontournable et est dans toutes les têtes. Les organisations syndicales et le mouvement social doivent fortement médiatiser les mobilisations qui se font jour, à commencer par les journées des 20 et 21 septembre.

L'été fut également marqué par le tournant que représente la grève des examens. Jean-Michel Blanquer sort complètement décrédibilisé de cette séquence, après avoir triché sur les résultats du baccalauréat. Il a perdu un grand nombre de soutiens dans l'opinion publique et surtout parmi nos collègues, qui vivent par ailleurs des conditions de rentrée catastrophiques.

Effectifs pléthoriques, mise en application de la réforme du lycée, équipes pédagogiques à plus de 40 professeurs par classe en lycée, charge de travail impliquée par les E3C, mutualisation des services des AESH dans le cadre des PIAL : il est impensable qu'il ne soit pas fait mention de perspectives d'actions pour lutter contre ces conditions de travail dans le texte Action, c'est pourquoi l'école émancipée proposera un amendement.

Pour lutter contre la réforme des retraites, la FSU doit retrouver son rôle pivot dans l'intersyndicale interprofessionnelle afin de faire des propositions d'actions unitaires. De même dans la Fonction publique, notamment pour lutter contre la suppression des commissions paritaires, entre autres.

Dans l'éducation, le SNES-FSU doit jouer son rôle d'organisation majoritaire en impulsant les mobilisations, non pas en opposition avec les organes d'auto-organisation mais en lien avec eux. Les organisations syndicales ont un rôle d'impulsion, de fédération et de soutien des actions engagées localement par les équipes dans les établissements, les départements et les académies. Les Assemblées générales représentatives permettent aux collègues de décider eux-mêmes de leurs luttes à partir des mandatements de leurs établissements, en lien avec les collectifs et les syndicats. C'est une condition sine qua non pour construire la mobilisation et lui donner une ampleur nationale, afin de lutter contre ces conditions de rentrée et la mise en application des réformes.

Enfin, la formation féministe qui a eu lieu lors de ce CN était très intéressante. Nous devons en faire profiter nos collègues et fournir des outils afin de médiatiser les luttes, dès le 25 novembre pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.